

*Question présentée par le député :*

*M. Pierre Vanek*

*Date de dépôt : 1<sup>er</sup> novembre 2018*

## **Question écrite urgente**

**Naufrage titanesque de certain-e-s élu-e-s : l'iceberg a-t-il une face encore cachée ?**

L'actualité des enquêtes judiciaires en cours concernant les voyages à l'étranger des élus que l'on sait, l'ex-président du Conseil d'Etat Pierre Maudet et le conseiller national Guillaume Barrazone à Abu Dhabi, me conduit à poser les questions suivantes.

Je prie instamment le Conseil d'Etat de répondre aux questions ci-dessous :

- 1. Y a-t-il parmi les voyages auxquels se sont livrés les conseiller-ère-s d'Etat, depuis leur élection à cette charge, des déplacements à l'étranger qui n'auraient pas été financés intégralement par leurs propres moyens ?*
- 2. Si oui, quel financement public et/ou privé a servi à financer ces déplacements ?*
- 3. Y a-t-il des voyages au cours desquels ils-elles ont rencontré et eu des échanges avec des personnalités politiques ou du monde des affaires avec lesquelles ils-elles sont entré-e-s en contact en tant que conseiller-ère-s d'Etat ?*
- 4. Quelle est, sommairement décrite, la nature de leurs échanges avec les personnalités susmentionnées et sur quelles suites ou non ces contacts ont-ils débouchés ?*
- 5. Bref, le Conseil d'Etat peut-il livrer, sans détour et avec toute la franchise que requiert la situation, l'ensemble des informations nécessaires à faire la transparence sur les tenants et les aboutissants des déplacements à l'étranger de ses membres ?*

6. *Peut-il ainsi, par ses réponses, contribuer à apaiser les inquiétudes compréhensibles de nos concitoyen-ne-s qui craindraient que d'autres « affaires » potentielles du même ordre que celles concernant Pierre Maudet et le conseiller national Guillaume Barrazone dorment dans les tiroirs en attendant de surgir demain ?*